

Rabat, le 04/02/2014

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 1/2014

Lancement de l'opération de délivrance des agréments et des autorisations sanitaires

Le 5 février 2014, Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, M. Aziz Akhannouch, présidera une rencontre organisée par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) à Casablanca et consacrée au lancement de l'opération de délivrance des agréments et des autorisations sanitaires aux établissements et entreprises du secteur alimentaire et celui de l'alimentation animale.

L'objectif de cette journée, qui rentre dans le cadre d'un vaste chantier lancé par l'ONSSA pour la mise à niveau sanitaire du secteur agroalimentaire, est d'informer les professionnels sur la procédure et les modalités d'octroi des agréments et autorisations sanitaires et d'assurer leur adhésion à ce programme.

Cette rencontre sera également l'occasion de délivrer à certains exploitants les agréments et les autorisations de leurs établissements en application des dispositions de la loi n° 28-07 relative à la Sécurité sanitaire des produits Alimentaires dont l'objectif est de garantir à terme la salubrité des produits et la préservation de la santé du consommateur.

Le programme de cette journée prévoit la visite par M. le Ministre de quelques établissements ayant obtenu un agrément sanitaire dans le cadre de ce programme afin de s'enquérir sur place, des mesures prises pour se conformer aux dispositions de loi 28-07.

Ce programme constitue une réelle concrétisation de l'un des objectifs stratégiques du Plan Maroc Vert visant l'amélioration de la qualité, de la compétitivité et la sécurité sanitaire des produits alimentaire tout le long de la chaîne alimentaire.

L'opération de délivrance des agréments et des autorisations concerne plus de 5000 établissements et entreprises du secteur alimentaire et de l'alimentation animale enregistrés auprès de l'ONSSA dont 3000 seront agréés au titre de 2014.